

Guide pour le renouvellement d'une corporation professionnelle

Si vous êtes un membre et un administrateur de société (représentant votre cabinet et inscrit auprès de CPA NB) pour un cabinet public et/ou une société professionnelle, la capture d'écran ci-dessous reflète la première page que vous verrez après avoir ouvert une session dans le portail des membres.

Si vous vous connectez pour la première fois, vous devrez réinitialiser votre mot de passe en utilisant l'option "mot de passe oublié". Votre nom d'utilisateur est votre numéro de membre CPA, qui est le même que celui de l'ancien portail des membres. Cependant, si vous vous êtes déjà connecté en tant que membre, vous pouvez continuer avec votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

Pour les administrateurs d'entreprises non membres, le nom d'utilisateur sera l'adresse électronique enregistrée auprès de CPA NB, et vous devrez réinitialiser votre mot de passe en utilisant l'option " mot de passe oublié ". Si vous n'êtes pas certain de connaître votre administrateur d'entreprise, veuillez nous contacter à l'adresse regulatory@cpanewbrunswick.ca

The screenshot displays the user interface for renewing a professional corporation membership. At the top, a user profile is shown with the following details: Type: Membre régulier, Statut: Actif, Payé jusqu'au: 31/03/2023. Below this is a blue banner titled "Période de renouvellement d'adhésion" (Renewal period). The banner contains the following text: "La date limite pour renouveler votre adhésion, confirmer votre conformité de PPC, soumettre vos déclarations annuelles et payer vos cotisations est le 31 mars." and "Les frais de retard seront déterminés le 1er avril." A progress bar shows "10% complété". The process is broken down into five steps: 1. Soumettre votre déclaration de conformité de PPC (Submit your PPC compliance declaration), 2. Soumettre le renouvellement de l'adhésion (Submit the renewal of the membership), 3. Payer mes cotisations (Pay my contributions), and 4. Renouvellement terminé (Renewal completed). A red line points to the first step. Below the banner is a purple section with the heading "La date limite pour soumettre la déclaration du cabinet et verser le paiement est le 31 mars 2023." (The deadline for submitting the firm's declaration and making the payment is March 31, 2023). There are two rows of information: the first row is for the "Corporation professionnelle" (Professional Corporation) and the second row is for the "Pratique professionnelle" (Professional Practice). Both rows have a "Soumettre la déclaration" (Submit declaration) button highlighted with a red box. Red lines point to these buttons, labeled "2." and "3." respectively. At the bottom, there are three buttons: "Déclaration PPC", "Rapport d'heures", and "Je veux... Voir les détails de mon compte".

Type Membre régulier Statut Actif Payé jusqu'au 31/03/2023

Période de renouvellement d'adhésion

La date limite pour renouveler votre adhésion, confirmer votre conformité de PPC, soumettre vos déclarations annuelles et payer vos cotisations est le 31 mars.
Les frais de retard seront déterminés le 1er avril.

10% complété

Étape 1 : Soumettre votre déclaration de conformité de PPC

Étape 2 : Soumettre le renouvellement de l'adhésion

Étape 3 : Payer mes cotisations

Renouvellement terminé

1.

La date limite pour soumettre la déclaration du cabinet et verser le paiement est le 31 mars 2023.

2. Soumettre la déclaration

3. Soumettre la déclaration

Déclaration PPC

Rapport d'heures

Je veux... Voir les détails de mon compte

Guide pour le renouvellement d'une corporation professionnelle

1. Cliquez sur "étape 1 : Confirmer la conformité annuelle de votre PPC" dans cette capture d'écran et suivez le processus pour compléter le renouvellement de votre adhésion. Pour en savoir plus sur la manière de procéder au renouvellement de votre adhésion, veuillez consulter le "**Guide pour le renouvellement des membres**"
2. Cliquez sur " Soumettre la déclaration " dans cette capture d'écran pour accéder au formulaire de renouvellement d'une corporation professionnelle.
3. Cliquez sur "Soumettre la déclaration" dans cette capture d'écran pour accéder au formulaire de renouvellement de la pratique publique. Pour plus d'informations sur la façon de renouveler votre pratique publique, veuillez consulter le "**Guide de renouvellement de la pratique publique**".

Formulaire de renouvellement d'une corporation professionnelle

Après avoir rempli le point "2" ci-dessus, le formulaire de renouvellement d'une corporation professionnelle s'affiche. Veuillez voir ci-dessous. Répondez aux questions et suivez les instructions pour compléter le renouvellement de votre corporation professionnelle.

À la fin de la page, veuillez cliquer sur "Procéder au paiement de votre facture de frais de corporation professionnelle".

Déclaration de CPA Nouveau-Brunswick

CPA Nouveau-Brunswick s'engage à protéger la vie privée et la confidentialité des renseignements personnels de ses inscrits. CPA Nouveau-Brunswick se conformera aux exigences de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques et de la Loi sur les comptables professionnels agréés (la Loi), et utilisera des pratiques justes et raisonnables pour respecter ses obligations en vertu de la législation.

En demandant le renouvellement de l'inscription du cabinet, le demandeur consent à la collecte, à l'utilisation ou à la divulgation de l'information telle qu'elle est énoncée dans la politique de confidentialité de CPA Nouveau-Brunswick, les autorités législatives et les autres documents de gouvernance. Si le demandeur souhaite retirer son consentement à l'utilisation ou à la divulgation de ces renseignements, il doit en aviser CPA Nouveau-Brunswick par écrit et il doit noter qu'il pourrait y avoir des conséquences sur le maintien de son inscription à la pratique de l'expertise comptable. De plus, s'il existe une exigence de divulguer des renseignements conformément à la Loi, au Règlement, aux Règlements, aux Directives ou aux Résolutions, le retrait du consentement à une telle divulgation n'aura aucun effet.

Informations actuelles

Nom principal d'exploitation de la corporation professionnelle (si différent du nom légal)

[View Roster](#)

Si vous exercez vos activités sous un autre nom, veuillez contacter le service de réglementation à l'adresse suivante: regulatory@cpanewbrunswick.ca.

Structure de l'organisation*

Sélectionnez votre option d'inscription *

- Renouvellement
- Désinscription
- Des changements ont-ils été apportés à la structure organisationnelle de votre corporation professionnelle au cours des 12 derniers mois ?

Guide pour le renouvellement d'une corporation professionnelle

Autres juridictions

Votre cabinet est-il titulaire d'un permis ou d'une inscription pour exercer la comptabilité professionnelle ou publique en vertu de la législation d'une ou de plusieurs juridictions au Canada ? *

Oui Non

Déclaration

Corporation professionnelle

Je déclare que toutes les informations figurant dans ce renouvellement sont véridiques et complètes et que : *

- Je fais ce renouvellement au nom de la corporation professionnelle, et
- la corporation professionnelle se conforme à la Loi sur les comptables professionnels agréés et aux règlements administratifs de CPA Nouveau-Brunswick.
- Je déclare que, au cours de la dernière année civile, il n'y a pas eu de changement de directeurs ou d'actionnaires de la corporation professionnelle OU que les changements ont été soumis à CPA Nouveau-Brunswick.

Je déclare et certifie que toutes les informations et les réponses aux questions figurant dans le présent document sont complètes, véridiques et correctes au mieux de mes connaissances et de mes convictions. *

Date de soumission *

2023-02-13

Veillez inscrire votre nom au complet *

Annuler

Aller à frais de corporation professionnelle

La page suivante s'affiche. Suivez les instructions pour payer les frais de votre corporation professionnelle.

Portail des membres

Liste des occasions de PPC Sommaire des rapports de PPC Liste des événements

Facturation de l'adhésion

Chris Miller CPA Professional Corporation Facture de renouvellement de frais d'adhésion.

Si vous souhaitez payer par chèque, veuillez faire le chèque à l'ordre de "CPA Nouveau-Brunswick" et inclure une copie de votre facture avec le chèque.

Le processus de renouvellement d'adhésion ne sera pas terminé tant que le paiement n'aura pas été reçu.

Facture

CPA New Brunswick
860 rue Main #602
Moncton, NB E1C 1G2

Payer	Date	Description	Date d'échéance	Montant	Solde dû
<input checked="" type="checkbox"/>	15/02/2023	Frais de renouvellement		120,75	120,75
				Solde total dû	120,75
				Total sélectionné	120,75

Ajouter au panier

Guide pour le renouvellement d'une corporation professionnelle

Portail des membres Liste des occasions de PPC [Sommaire des rapports de PPC](#) [Liste des événements](#)

Panier d'achats

Éléments

Élément	Quantité	Prix	Total
Il n'y a pas d'articles dans le panier			

[Mettre à jour](#)

Factures

Número de facture	Description	Solde dû
▶ Cash-34870	Renewal Fees - Chris Miller CPA Professional Corporation	120,75 Remove

Frais du panier

Total facture 120,75

GRAND TOTAL DES TRANSACTIONS 120,75

Détails du paiement

*Facturer à

Número de facture	Description	Solde dû
▶ Cash-34870	Renewal Fees - Chris Miller CPA Professional Corporation	120,75 Remove

Frais du panier

Total facture 120,75

GRAND TOTAL DES TRANSACTIONS 120,75

Détails du paiement

*Facturer à
Moi-même

Montant du paiement
120,75

Méthode de paiement
Cheque

Vérifier le numéro

[Soumettre la commande](#)